

3DSV2 - Cloture d'un dossier PLBS

Paiement de la prestation consommée

A la fin du séjour ou de la prestation, le commerçant procède à la validation du paiement en procédant à un [doCapture](#).

Cette action doit intervenir dans les 30 jours suivants la commande.

Passé ce délai, le dossier est automatiquement clos, et une tentative de validation sera rejetée.

version	O	La version doit être supérieure ou égale à 28
transactionID	O	Identifiant de la transaction effectuée à la commande (transaction.id)
Objet Payment		
action	O	203
mode	O	CPT
amount	O	Montant effectivement consommé par le client. Ce montant doit être inférieur ou égal au montant estimé lors de la commande. Monext Online redresse le reliquat (montant estimé - montant consommé) Doit valoir 0 pour émettre une demande de No-Show par la suite.

O : Obligatoire ; F: Facultatif ; C : Conditionnel

Pages associées

- [3DSV2 - Cloture d'un dossier PLBS](#)
- [3DSV2 - Interface Directe - Paiements pour la Location de Biens et Services](#)
- [3DSV2 - Interface Page Web - Paiements pour la Location de Biens et Services](#)
- [3DSV2 - No-Show \(PLBS\)](#)
- [3DSV2 - Paiement complémentaire \(PLBS\)](#)